

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**LA BIDASSOA**

Département des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de URRUGNE (64122)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Pont de Béhobie	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Béhobie mentionné sur Scan Littoral. La localisation du pont traversant le cours d'eau à proximité se fait sans aucun doute. Numérisation côté aval du pont à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

